



AGENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT

Son rôle : L'agent effectue des travaux courants d'entretien, de réparation et d'aménagement, principalement dans des bâtiments publics (lycées, administrations).

Il/elle s'occupe surtout :

- de réparer les réseaux et installations techniques,
- d'entretenir et d'aménager l'intérieur des bâtiments,
- de réaliser des petits travaux de finition.

L'agent repère les problèmes (électriques ou sanitaires), fait un diagnostic, puis réalise la réparation lui-même ou fait appel à une entreprise spécialisée si nécessaire.



LES ESSENTIELS

- La formation se déroule à l'unité de Pirae et Raiatea**
- Elle dure environ 8 mois (du lundi au vendredi) soit 32 semaines**
- 12 PLACES DISPONIBLES EN FORMATION**

LE CFPA EN QUELQUES CHIFFRES

- 89 % de réussite au titre professionnel**
- 78 % d'accès à l'emploi**
- 98 % de stagiaires satisfaits**

*Il est possible d'accéder également au titre professionnel par la voie de la VAE :
• se renseigner auprès du SEFI

LES AVANTAGES !

- FORMATION QUALIFIANTE**
- INDEMNITÉ FINANCIÈRE PRÉVUE DURANT LA FORMATION**
- OBTENTION D'UN TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE NIVEAU 3 - CAP/BEP**
Délivré par le Ministère du Travail
- TOUT PUBLIC DEMANDEUR D'EMPLOI**



40 50 74 50
40 60 04 05



CFPA POLYNÉSIE



www.cfpa.pf

AGENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENTS



Types d'emplois accessibles : agent de maintenance des bâtiments et des locaux, agent d'entretien polyvalent.

Titre de Niveau 3 (CAP/BEP) Arrêté n°889/CM du 13 juillet 2012 modifié



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation comprend 3 activités principales, renforcées par 2 périodes de stage en entreprise (4 semaines).

Période d'intégration

Accueil des participants, présentation des objectifs, découverte de l'environnement professionnel et adaptation du parcours de formation.

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment :

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment :

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment :

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Préparation à la certification et session d'examen.

PRÉREQUIS

- Niveau scolaire : 4^e collège
- Compréhension des 4 opérations de base et du français à l'écrit
- Disposer d'un projet professionnel réfléchi en amont est recommandé

MISSIONS PRINCIPALES

- Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser en autonomie les travaux courants d'entretien, d'aménagement et de finition à l'intérieur d'un bâtiment, dans le respect des règles de sécurité, de qualité et d'efficacité professionnelle.

Conditions de travail :

L'agent travaille seul ou en équipe, sous le contrôle d'un responsable, à partir de consignes orales ou écrites ou d'après des plans ou des schémas.

Il/elle réalise des travaux d'entretien et d'aménagement qui ne justifient pas l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Les horaires sont réguliers, cependant, certaines tâches (réception de marchandises, contrôle et entretien des systèmes d'accès...) peuvent parfois entraîner des dépassemens ou des aménagements ponctuels.

Évolution professionnelle :

- Chef(fe) de la maintenance
- Ouvrier.e professionnel.le sur une spécialité

Formations complémentaires inclus :

- PSC1
- Gestes et Posture
- Initiation à l'informatique
- Échafaudage
- Port du harnais

Méthode et modalités d'évaluation :

Approche théorique, mise en situation pratiques, stage en entreprise, évaluations formatives

Devenir stagiaire en 4 étapes :

- Réunion d'information collective
- Test de positionnement
- Entretien individuel
- Entretien Technique